

Le BCI



Juin 2019 n°74

- >> Travaux : panorama des chantiers
- >> Jumelage : célébration de la Fête des Oeillets
- >> Dossier: mai, mois de l'environnement
- >> Toute l'actualité de vos associations

Bulletin Communal d'Informations Directeur de publication : C. Boneta Directeur de rédaction : A. Sierra

Rédacteurs : V. Schott, élus, associations Impression : Xylan, RCS 318 585 759 00026

Imprimé sur papier certifié PEFC Tirage à 1500 exemplaires

Crédits photos : mairie, associations

ISSN: 2647-546X





Sommaire

Editorial	3
Comptes-rendus	4
Activités des élus	5
Dossier : mai, mois de l'environnement	12
Vie municipale	14
<u>Médiathèque</u>	15
Vie associative	16
Patrimoine et histoire	22
Pêle-mêle et agenda	24
NOR ON NO LO	

Mairie

4, Avenue de Mercade 33880 Saint-Caprais de Bordeaux

Tél: 05.57.97.94.00 Fax: 05.57.97.94.01

Mail mairie@saintcapraisdebordeaux.fr Site www.saintcapraisdebordeaux.fr

Le secrétariat est ouvert :

- lundi : 14h-18h,

- mardi, jeudi et vendredi :

8h-12h et 14h-18h, - mercredi : 8h-18h.

Architecte conseiller

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel?

Anne Van Der Elst, architecte conseil du CAUE, se tient à votre disposition pour une aide gratuite au 05.56.97.81.89.

Voir aussi le site : www.cauegironde.com

Bruits de voisinage, rappel des horaires tolérés

Les jours ouvrables : 8h30 - 12h30 et 14h30 - 19h30. Les samedis: 9h - 12h et 15h - 19h.

Les dimanches et jours fériés :

10h - 12h.

	1/-2
Centre antipoison	05 56 96 40 80
Urgences depuis portable	112
(numéro d'urgence européen)	
SAMU	15
(médecins et dentistes de garde)	
Pharmacies de garde	3237
(24h/24h - 7j/7j)	
Pompiers	18
Police secours	17
Gendarmerie Créon	05 57 34 45 20
Urgence Gaz	0 800 47 33 33
Urgence ERDF	09 726 750 33
Syndicat de l'eau	05 56 78 74 84
Mairie	05 57 97 94 00
CCAS	05 57 97 94 06
Médiathèque	05 57 97 94 17

En couverture

Une partie des jeunes volontaires européens du chantier Concordia.

05 56 30 65 16 Centre de recyclage : Lundi: 13h15 - 18h30 Du mardi au samedi, en continu : 9h15-18h30 (horaires d'été) **SEMOCTOM** 05 57 34 53 20 Centre médico social Créon 05 57 34 52 70 05 56 49 43 89 Cl. Vétérinaire 24/24 Bègles Pharmacie Baudin Balère Saint-Caprais 05 56 21 86 07

Les chiffres de l'état civil

Depuis le début de l'année, la municipalité a enregistré :

- -16 naissances : 11 garçons et 5 filles
- 4 mariages et 7 PACS
- 9 décès

Sair



Chers Saint-Capraisiennes et Saint-Capraisiens,



Voici venu votre rendez-vous "estival" avec le bulletin d'informations communales.

Tout d'abord, je tiens à saluer le travail de l'ensemble des agents de tous les services qui, au quotidien font, que les services municipaux sont bel et bien le dernier service public de proximité de nos territoires ruraux. Bien entendu, il faut souligner et mesurer l'action et l'investissement permanents de l'équipe municipale qui m'entoure, dans sa diversité, ses compétences et sa complémentarité.

Merci également à l'ensemble des bénévoles des associations qui ont fait de la saison 2018-2019, une belle réussite.

Le bulletin communal est un trait d'union entre les élus et les administrés de la commune. Il est un outil important car il retrace les actions engagées, les projets à venir et la vie locale.

Au fil des pages, vous trouverez toute l'actualité des différentes commissions municipales : finances, travaux et urbanisme, social, scolaire, vie associative et culture, fêtes et cérémonies... qui depuis le dernier bulletin communal ont poursuivi leur travail et vous le présentent aujourd'hui.

Le dossier est consacré à un grand moment pour notre commune et surtout pour l'investissement des élus face à la sensibilisation pour la protection de la planète. Mai, mois de l'environnement est au cœur de ce numéro. Quelques informations également à butiner dans la rubrique vie associative et quelques lectures proposées par la médiathèque qui vous présentent également son actualité.

Dans les pages qui leur sont destinées, les associations de la commune vous présentent, comme à l'accoutumée, leurs actualités de fin et de début de saison.

Sans oublier la page consacrée au patrimoine qui, cette fois s'attardera sur la suppression des titres de noblesse en 1790... des informations dénichées dans le plus vieux de nos registres municipaux.

Je souhaite, à travers ces lignes, une belle réussite à celles et ceux qui, avant le bonheur des vacances, sont encore plongés dans les révisions ou qui passent des examens!

La période estivale approche, et avec elle, sonne l'heure du repos. Je vous souhaite à tous, de passer un très bel été et de très belles vacances en famille ou entre amis.

Christian BONETA
Maire de Saint-Caprais de Bordeaux
Vice-Président de la Communauté de Communes
des Portes de l'Entre-Deux-Mers



Comptes-rendus des conseils municipaux



CR séance du 11 mars 2019

➤Informer le conseil du transfert de la compétence du transport scolaire du Département à la Région avec comme conséquence au regard des nouveaux critères de la Région, la non homologation de notre bus. Après discussion sur les différentes options offertes à la commune, délibérer pour demander une dérogation afin de pouvoir assurer le transport scolaire pour une année supplémentaire.

>Procéder à la dénomination de voies privées dans des lotissements. Unanimité.

>Autoriser le maire à signer les conventions relatives à la dématérialisation avec la Préfecture de la Gironde des actes soumis à son contrôle ainsi qu'à la dématérialisation de la comptabilité publique avec les services compétents de la Direction des Finances. Unanimité.

Délibérer pour autoriser le paiement de factures d'investissement avant le vote du budget, factures d'investissements engagées mais non mandatées.
Unanimité.

>Après le fonctionnement à l'essai du marché du dimanche, proposer au conseil de modifier l'ancienne délibération fixant le marché au jeudi, en actant le remplacement au dimanche.

Décider de valider les montants appliqués à la redevance d'occupation du domaine

public qui s'applique aux divers organismes qui occupent le domaine public routier ou non routier pour y déployer et exploiter leurs infrastructures de réseaux. Le conseil valide à l'unanimité les montants énoncés et autorise le maire à établir des titres de recettes sur les années non réglées.

>Approuver à l'unanimité l'envoi d'un courrier à la Banque Postale afin de rappeler les difficultés rencontrées par les usagers de la Poste avec les horaires actuels.

➤Informer le conseil du courrier de l'Académie de Bordeaux qui indique que les enfants de notre commune sont susceptibles d'être rattachés au futur lycée de Créon et de faire parvenir les observations avant le 15 mars. Le conseil se félicite de ce nouveau lycée mais en l'absence du contenu des offres proposées, il n'est pas possible de préjuger du choix des parents.

>Dans le cadre de la mise en place du SEMOCODE pour l'accès aux déchetteries du SEMOCTOM, des inquiétudes face à la constitution d'un fichier concernant 107 000 personnes et suite aux demandes de Mme Corjial, M. Layris, représentant de notre commune au SEMOCTOM, donne lecture du courrier du responsable du service redevances et équipement pour le SEMOCTOM. Plusieurs élus font part du mécontentement généré par ce nouveau système, les critères appliqués n'étant pas adaptés aux déchetteries et craignent que ces restrictions aillent à l'encontre des politiques menées pour inciter la population à pratiquer le tri et à utiliser les déchetteries. M. Petit propose à M. Layris de demander au SEMOCTOM s'il existe des informations précises (poids, nombre de passage...). M. Layris répond que l'ensemble des statistiques n'est pas établi sur 3 mois, que tous ces arguments ont déjà été avancés et qu'il faut attendre.

Rappel par M. Forestier de sa demande de rectification de la signalétique de la commune : plusieurs relances ont été adressées à la CdC.

Informer le conseil que le CCAS a validé un projet de jardin pédagogique et partagé sur la plaine Bernardin à côté de l'école élémentaire. Une demande de subvention a été déposée.

Informer le conseil que lors du CCVA de février il a été demandé aux associations de présenter leurs demandes de réservations pour la salle Corjial à compter du 01/09/19 afin de leur permettre de l'utiliser en priorité. La planification a été faite, la réservation aux particuliers peut donc se faire sur les dates disponibles.

Informer le conseil de l'organisation du mois de l'environnement en mai 2019.

CR séance du 8 avril 2019

>Présenter le compte administratif 2018 de la commune. Pour 18 - Contre 4.

>Présenter au conseil le compte de gestion rédigé par Mme la Perceptrice qui présente les mêmes chiffres que le compte administratif. Unanimité.

Procéder au vote des taux d'imposition des taxes directes locales. Il est proposé au conseil de maintenir les taux votés en 2018

Unanimité sur le maintien des taux des taxes.

Présentation du budget primitif en fonctionnement, dépenses et recettes. Pour la section investissements, présentation des différentes opérations programmées. M. Murard détaille les différentes subventions attribuées aux associations, montants entérinés par la commission vie associative et validés par le maire.

Après discussion, vote du budget : 20 Pour - 3 abstentions

>Avant de présenter le compte administratif 2018 transport scolaire, M. le Maire indique que notre demande de dérogation d'un an pour continuer à utiliser notre bus scolaire qui a moins de 15 ans, a été acceptée par le Conseil Régional.

La commune pourra assurer le transport scolaire dans les mêmes conditions jusqu'en juin 2020.

Le budget transport scolaire qui est uniquement un budget en fonctionnement est ensuite détaillé. Vote à l'unanimité.

Présentation du compte de gestion 2018 transport scolaire et décision de report de l'excédent 2018 au budget 2019. Le budget 2019 s'élève à 28.989.10€. Vote à l'unanimité.

Proposer au conseil la prolongation de l'agglomération sur la RD14E1 jusqu'au lotissement les Tambourins, les riverains se plaignant de la vitesse excessive. Après réalisation d'un relevé constatant le nombre et la vitesse des véhicules, la mise en place d'une limitation de vitesse à 50km/h est envisagée.

Le conseil valide à l'unanimité ce projet.

Opposition

Regardez bien cet espace et profitez...

Il aurait dû, à notre avis, profiter à l'école et à l'ALSH. Mais M. le Maire en a décidé autrement. En accordant au propriétaire la sortie de son terrain sur le parking communal, il lui a permis de le vendre à un promoteur.

Valait-il mieux satisfaire un particulier ou la collectivité ? Nous ne comprenons toujours pas ce choix.

PDF Creator Trial

Tania Couty



Finances

Les budgets ont été votés en conseil municipal le lundi 8 avril 2019.



Compte administratif 2018

	DEPE	NSES		RECE	TTES		RESULTATS	
FONCTIONNEMENT	Charges à caradère général Charges de personnel Americations de produits Autres charges de gestion courante Charges financières Opérations d'ordre entre sections	442 872.53 € 1 133 143.63 € 64 662.00 € 206 110.7 € 43 622.56 € 907 880.00 €	2 198 290.79 €	Atténuations de charges Produts des services Impôts et taxes Dotations et participations Autres produits de gestion courante Produts financiers Produts exceptionnels Opérations d'ordre entre sections	30 976.76 € 64 375.42 € 1 313 342.43 € 390 221.42 € 9 508.07 € 5.04 € \$20 502.01 € 13 184.06 €	2 942 115.21 €	143 824.42 €	
INVESTISSEMENT	Opération 17 – Itateriet Opération 24 – Bâtiments Opération 28 – Voirie Opération 29 – Eglise Opération 42 – Salle JP Corjial Opération 48 – Plaine des sports Opération 54 – Ecoles Remboursement d'emprunts Opérations d'orère entre sections	42 423.85 € 7 063.17 € 82 785.76 € 0.00 € 498 687.19 € 31 353.40 € 62 262.80 € 204 339.19 € 12 104.06 €	954 929.56 €	Subventions d'investissement Dotations fonés divers réserves Opérations d'ordre entre sections	42 473.00 € 317 868.83 € 907 880.00 €	1 268 221.83 €	313 292.27 €	
REP	ORTS EXERCICE 2017							
	FONCTIONNENENT INVESTISSEMENT		0.00 € 31 942.65 €	FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT		207 831.05 € 0.00 €	207 831.05 € -31 942.85 €	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019								
	INVESTISSEMENT		35 755.83 €	INVESTISSEMENT		63 210.00 €	27 454.17 €	
RES	ULTATS CUMULES							
	FONCTIONNEMENT		2 798 290.79 € 1 022 628.04 €	FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT		3 149 946.26 €	251 055.47 €	
	TOTAL		3 820 918.83 €	TOTAL		4 481 378.09 €	660 459.26 €	

En fonctionnement, les dépenses réelles, c'est à dire en excluant le virement de 907.880 € vers la section investissement, se montent à 1.890.410,79 € alors qu'elles avaient été budgétées à 1.982.305,00 €. Les recettes de gestion courante (hors produits financiers, exceptionnels et travaux en régie) ont été de 2.008.424,10 € alors qu'elles avaient été estimées à 1.981.204,00 €. Ces chiffres démontrent la sincérité du budget qui avait été proposé en 2017 et la volonté de maîtrise des coûts. La vente d'un terrain communal du centre bourg au promoteur Nexity pour la réalisation de logements sociaux a été finalisée au prix de 907.880,00 €, somme intégralement reversée en

investissement pour les travaux d'amélioration de nos équipement publics que sont la salle des fêtes et la plaine des sports.

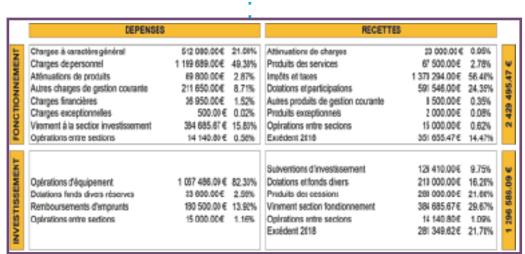
En investissement, il a été consommé 954.929,56 € pour une inscription au budget de 1.567.900,40 €, soit un taux de réalisation de 60,9 %. Les remboursements d'emprunts s'élèvent à 204.339,19 €, ce qui est plus que l'excédent de fonctionnement de 143.824,42 €, ce qui nécessite de maintenir une attention toute particulière dans notre effort de réduction des charges.

De plus, un des emprunts arrive à échéance cette année, réduisant l'annuité de 24.500,00 €.

Budget primitif 2019

Le budget prévisionnel pour cette année a été élaboré sans augmentation des taxes locales. Il s'équilibre à 2.429.495,47 € en fonctionnement et 1.296.586,09 € en investissement.

Les opérations d'équipement inscrites au budget se décomposent ainsi : Matériel = $100.000,00 \in$, Bâtiments = $121.000,00 \in$, Voirie = $264.730,26 \in$, Eglise = $82.000,00 \in$, Ecoles = $81.000,00 \in$, Cimetière = $18.000,00 \in$, Tennis = $345.000,00 \in$, Pétanque = $20.000,00 \in$, pour un montant total de 1.031.730,26





SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS	
AGE DOR	400.00 €
ANCIEIS COMBATTANTS	600,00 €
APRODISC	500.00 €
ASCJ	4 000.00 €
BOOJOYTT	500.00 €
BUDO	300.00 €
CREA/IL ET PAPIERS	150.00 €
ESPACE ET LOISIRS	500.00 €
GYM POSTURALE	150.00 €
MUSICAPRAIS	4 500.00 €
SAINT CAPRAIS EN FETE	1 400.00 €
TENNIS	2 710.00 €
USEP ECOLE	150.00 €
ADELFA - LUTTE CONTRE LA GRELE	190,00 €
AMICALE DES DIRECTEURS TERRITORIAUX	10.00 €
AMICALE DES WAIRES DU CANTON CREON	90.00 €
AMICALE DES POMPIERS DE CREON	90.00 €
ENTRE2REVES	1 000.00 €
FNACA	150.00 €
JAZZ 380	750.00 €
LUTTE FRELORS ASIATIQUES	130.00 €
SOCIETE ARCHEOLOGOUE DE LIGNAN	50.00 €
Réserve SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	2 000.00 €
TOTAL SUBVENTIONS -	20 110,00 €

Travaux - Urbanisme

Petit panorama des nombreux chantiers en cours ou qui vont débuter.

Club house de la pétanque.. bientôt l'ouverture des portes



Le bâtiment a été réceptionné, début avril, conjointement avec le Président de la Communauté de Communes, le Maire de Saint Caprais et l'architecte.

La clôture extérieure, étudiée et validée par les services techniques, vient d'être réalisée par une société spécialisée.
Celle-ci comportera un portillon permettant un accès aux personnes à mobilité réduite.
Le raccordement du compteur

électrique vient juste d'être réalisé.

Nous allons donc pouvoir programmer son aménagement et la programmation de l'inauguration.

Ce nouveau bâtiment est dédié aux sports de boules et, occasionnellement, pourra être utilisé par les associations communales.

Salle de raquettes : bientôt la montée aux filets

Ce chantier est spécialement attendu par les sportifs Saint-Capraisiens. Malgré le retard d'une quinzaine de jours dû aux aléas du "commerce international du bois" (compte tenu des difficultés liées à la fourniture du bois en grande quantité, celui de la salle de raquettes arrivant d'Autriche) les pannes de la structure ont été livrées et le chantier a pu reprendre. L'ossature a été complètement assemblée et l'enveloppe posée.

Les différentes pièces du "puzzle" du club house ont été fabriquées par la "Société Cougnaud" spécialisée dans ce type de constructions modulaires.

Les différents corps de métiers, électricité, aménagements intérieurs, téléphonie, branchements... vont prendre la relève dès l'achèvement de cette structure.

Les raccordements aux réseaux ne

pourront être effectués qu'une fois l'ensemble terminé.

Le goudronnage du sol sera finalisé par un revêtement de type "sol sportif".

Le financement se fait conjointement entre la Communauté de Communes (680.000 €) et la municipalité pour le club house (230.000 €).

Livraison prévue pour début août.



Un nouveau quartier au cœur de la commune



Le coup d'envoi d'un vaste programme immobilier de 59 logements, situé derrière l'école maternelle, vient d'être donné.

Les premiers permis de construire ont été instruits et validés et satisfont à la demande du service des Bâtiments de France (devenu Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine), l'église de notre village étant classée.

Les travaux de construction des maisons individuelles vont

démarrer prochainement.

Une réaction positive, si on se réfère à l'impatience des futurs Saint-Capraisiens qui, au jour le jour, suivent l'avancée de leur dossier auprès du service urbanisme de la mairie.

Comme vous avez pu le constater aisément depuis quelques semaines, une grue a été installée pour la construction d'un collectif de 24 logements pour le compte de Gironde Habitat.



La restauration de l'église Saint-Caprais de Bordeaux était à l'ordre du jour de la réunion du 8 avril dernier organisée par l'architecte des Bâtiments de France et à laquelle participaient l'entreprise TMH chargée travaux, le maire, des élus ainsi que le directeur des services techniques.

Lors de cette réunion, l'attribution du marché de restauration de la seconde phase a été validée.

"C'est une bonne chose de pouvoir reconduire l'entreprise qui donné satisfaction dans première l'exécution de la tranche, et qui connaît donc parfaitement le bâtiment" assure le maire.

Restauration de l'église : début des 3ème et 4ème tranches

La restauration se poursuit à travers des travaux de maçonnerie et de nettoyage. Coût 120.000 € avec subvention une attendue de la DRAC.

Au cours de l'exercice 2017, la tranche de travaux réalisée à l'église, a concerné la remise en état de la partie nord du clocher, de son système campanaire et de l'électrification programmable de son moteur de volée, gérant la sonnerie automatique cloches.

Dans la continuité du projet de restauration, une nouvelle phase était donc programmée à l'horizon du premier semestre 2019.

Ce mois-ci donc, la base de travaux va être implantée et les échafaudages vont être nouveau montés pour 4 mois avec une interruption prévue en août.

La réception des travaux devrait se faire début novembre.

Cette tranche va concerner le mur de la nef côté nord. le porche et son contrefort latéral sud ainsi que l'intérieur du porche.

Eclairage public : que la lumière soit !

De grands changements sont à prévoir sur le front de l'éclairage public... les travaux ont commencé.

Ces derniers se prolongeront au moins encore quelques années à un rythme soutenu, avec, à la clé, des économies d'énergie, une et sécurité accrue un points embellissement des d'éclairages de la commune.

diagnostic réalisé par SDEEG met en avant la nécessité changer tous les anciens d'éclairage svstèmes devenus obsolètes, notamment tous les candélabres "boule" très énergivores, dont les lampes et les pièces détachées ne sont plus fabriquées.

C'est pour cette raison que lampadaires certains anciens désormais éteints ne seront plus réparés et devront attendre la réhabilitation globale du secteur.

Il a donc été décidé d'établir un schéma d'aménagement lumière et un plan d'investissement sur plusieurs années.

2018, Argenton avait été modernisé. En 2019, nous avons prévu de poursuivre les travaux.

Ainsi, 4 foyers lumineux du centre bourg près des commerces vont être remplacés pour 3.100 €.

11 autres lanternes équipées de lampes fluos compactes seront remplacées très prochainement pour un coût de 10.000 €.

L'éclairage urbain est aujourd'hui devenu un investissement budgétaire important.

Ainsi, chaque modification est estimée à 90.000 € en fonction du nombre de lampadaires et des travaux de génie civil à réaliser.

Information

Un véhicule électrique municipal

Comme de nombreuses communes, la municipalité de Saint-Caprais équipée d'un véhicule électrique neuf, entièrement financé par des annonceurs.

Ce véhicule est utilisé par les différents services municipaux, notamment pour la banque alimentaire et pourra être mis, exceptionnellement, à disposition des associations.

La municipalité fera en sorte que ce véhicule soit bien visible, en le garant le plus souvent possible au centre du village et aux abords des manifestations.

Une réception a eu lieu à la mairie le lundi 6 mai en présence des annonceurs, des élus et du personnel.



Merci donc à

-NAS Construction, St-Caprais -NAB étanchéité, Sadirac

-Métamorphose et pigment, St-Caprais

-Institut Auré Sens, St-Caprais

-Gamarde peinture, Baurech -Guérin TP, St-Caprais -Rénov bois, Camblanes

-Château Mamou, St-Caprais -Bijouterie Entre 2 Carats, Créon -M de retraite "La Cure", St-Caprais -Essentiel Menuiserie, St-Caprais

-Auto bilan Dufour, Sadirac -Arbor et Sens, St-Genès de Lombaud -Télésat 33, Sadirac

-JKL entreprise, Le Pout
-Muriel Fedieu, St-Caprais
-Kris renov's immobilier, Camblanes

-Bois Baronnais, Baron

Denis carrosserie, Quinsac

Résultats des élections européennes à Saint-Caprais

1337 Saint-Capraisiens se sont rendus aux urnes, le 26 mai dernier, pour les élections européennes. Sur un total de 2450 inscrits, cela représente un taux de 54% de participation.

Listes en tête :

>"Prenez le pouvoir" : 22,66% >"Renaissance": 18,33% >"Europe écologie": 18,10%

>"La France insoumise": 8.03%

>Votes blancs : 2,84% >Votes nuls: 2.09%



Social

La Banque Alimentaire

Parce que, même en milieu rural, des familles sont en difficulté et ne mangent pas toujours à leur faim, le CCAS poursuit son partenariat avec la Banque Alimentaire.

Cela fait plusieurs années que, chaque mardi, des membres du CCAS et des employés du service technique, vont chercher des denrées alimentaires sur le site de la Banque Alimentaire du quartier du Lac afin de les distribuer à des Saint-Capraisiens en précarité.

Cette aide ponctuelle est étudiée par le CCAS, qui en définit les conditions. Il tient à cœur à la municipalité d'accompagner les administrés en situation de précarité pour les aider dans leurs problèmes budgétaires, et,

l'accompagnement alimentaire, est un des leviers pour y parvenir : fruits et légumes, denrées fraîches ou en conserves avec diversité et équilibre nutritionnel.

Une fois les denrées acheminées via le véhicule municipal équipé comme il se doit, des colis sont composés pour chaque foyer, en fonction du nombre de bénéficiaires.

Ces derniers viennent ensuite les récupérer : un moment qui peut se transformer en temps d'échange et de partage.

A noter:

La Banque Alimentaire, qui existe depuis 1984, est le 1er réseau d'aide alimentaire en France.

En 2018, le réseau de partenaires était composé de 5 400 associations et organismes sociaux ayant signé une convention de partenariat alimentaire. 14% de CCAS, 30% de grands réseaux: Croix Rouge, Armée du Salut... et 56% d'associations locales et indépendantes.

Présentation du projet de jardin partagé



Le CCAS a participé au financement du chantier Concordia.

Rassembler des jeunes de diverses nationalités autour d'un projet, sensibiliser notre village à l'environnement et créer du lien social en participant à des ateliers divers dont la fabrication de composteurs, de mobilier de jardin en palettes et de la clôture du jardin partagé, tel était l'objectif.

Dimanche 19 mai, élus, bénévoles et jeunes du chantier se sont retrouvés, plaine Bernardin, pour une présentation par Renelle Mangematin des réalisations ainsi que d'une exposition photos des projets réalisés dans d'autres communes.

Le CCAS remercie M Guerin, entreprise de travaux publics, pour tout le travail de terrassement qu'il a gracieusement effectué, avec tout son professionalisme, pour l'aménagement du jardin.

Thé dansant des aînés

Une après-midi très agréable, le 9 février dernier, avec un nouvel animateur qui a séduit l'assemblée, y compris les résidents du château "La Cure", en mettant beaucoup d'ambiance.

Une animation au goût de tous, cela s'est vu au nombre de personnes sur la piste de danse.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Plan canicule

Comme chaque année et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés en 2018, le ministère de la Santé et Santé publique France renouvellent leur campagne d'information et de prévention liée aux fortes chaleurs.

Saint-Caprais se mobilise pour prévenir les conséquences d'une éventuelle canicule du 1er juin au 15 septembre.

A partir du niveau 3, dont le déclenchement dépend du Préfet, le CCAS assure via des appels téléphoniques une veille particulière à destination des personnes inscrites sur le "registre canicule".

Ce dernier recense les personnes fragiles et/ou en situation d'isolement. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à vous faire inscrire, à la mairie, ou à sensibiliser vos proches.

Marc François quitte ses fonctions de régisseur. Merci pour tout!



Marc François a été délégué non-élu du conseil d'administration du CCAS de la commune d'avril 2008 à mars 2011. Bénévole pendant 11 années, d'avril 2008 à avril 2019, il a exercé, en outre, la fonction de régisseur pour les "grandes braderies".

Il a aussi activement participé à l'organisation et au succès des 23 "Grandes Braderies" qui font partie, depuis des années, de la renommée du CCAS de notre commune.

Dernièrement, il a demandé, pour des raisons personnelles, d'être relevé de ses fonctions.

Michel Bord, a été nommé, par arrêté du maire et par le conseil d'administration, régisseur au sein des activités du CCAS. D'autre part, Sylvain Borg a été désigné régisseur-adjoint.

Les membres du conseil d'administration ainsi que tous les bénévoles du CCAS se joignent à Christian Boneta, maire de Saint-Caprais de Bx et à Renelle Mangematin pour adresser à Marc François, leurs plus sincères remerciements pour tous les services rendus au profit de l'action sociale de la commune et lui disent avec reconnaissance un très amical "Merci Marc"!

CCAS cherche bénévoles..

Vous êtes une femme, un homme, vous disposez de quelques heures de temps libre.

Vous avez envie de vous investir dans votre commune afin d'œuvrer pour des actions sociales concrètes, notamment l'organisation de la braderie de vêtements.

Venez étoffer le groupe de bénévoles du CCAS en prenant rdv en téléphonant au 05.57.97.94.06.

En espérant vous rencontrer très prochainement.

PDF Creator Trial

Scolaire

Des "Olympiades" à l'élémentaire

Tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à une matinée sportive organisée, le 5 avril dernier, par l'équipe enseignante.

Cette matinée, proposée depuis plusieurs années par les services de l'inspection académique, a pour vocation de promouvoir l'activité physique à l'école.



Petits et grands mélangés ont enchaîné les ateliers de tirs au but, course en sac ou enchaînée, parcours du garçon de café, tir au pistolet à eau... mêlant agilité, endurance et esprit d'équipe dans une ambiance conviviale et sous le soleil. Un grand merci aux parents qui ont participé et encadré les enfants.

Une expérience positive pour tous qui se déroule à Saint-Caprais depuis plusieurs années déjà.

Fête des "100 jours" à la maternelle

Voilà plusieurs années que l'école maternelle de Saint-Caprais de Bx fête le 100ème jour d'école.

Le principe est de proposer aux enfants de faire la fête et de se déguiser pour marquer ce jour au chiffre rond.

Faire de cette 100ème journée, une journée un peu exceptionnelle et festive, pari réussi cette année encore, en ce





Un nom pour mon école... aidez-nous à choisir

Un des projets de l'équipe municipale actuelle est de donner un nom aux deux écoles de la commune.

Une façon de personnifier l'esprit qui y règne, de se faire plaisir, de montrer notre différence, de montrer qu'on existe..... Qui sait ? Afin d'aider les élus à baptiser les deux établissements, nous lançons, à travers ces pages, un appel aux Saint-Capraisiens. Toutes les idées seront bonnes et prises en compte. Des boîtes à idées seront mises à disposition des habitants à la mairie.

Alors laissez libre cours à votre imagination et transmettez-nous vos idées, avec un bref laïus pour expliquer votre choix, votre raisonnement et vos motivations.

A partir de toutes les idées, le choix sera fait lors d'une réunion, et ce, dès le début des vacances scolaires. Ainsi, pour leur prochaine rentrée, les deux écoles auront leur propre nom.



Intercommunalité

Festival Entre 2 Rêves

La 15ème édition du Festival Entre 2 Rêves, s'est déroulée du 27 mars au 6 avril dernier.

Des spectacles, éclectiques et étonnants, destinés au jeune public, soutenus financièrement et matériellement par la CdC "Les Portes de l'Entre-deux-Mers" et les communes qui y participent (1000 € pour Saint-Caprais de Bordeaux).

Le succès de ce festival repose essentiellement sur le bénévolat, sans oublier bien sûr, la qualité de ses spectacles. A Saint-Caprais de Bx, "Cendrillon avec ma soeur" a rassemblé le mercredi 3 avril, un public nombreux et complètement emporté par le jeu superbe des deux actrices.

Alliant musique classique et théâtre, le spectacle était une invitation au voyage dans le monde merveilleux des contes.



Ce festival reconnu dans le département et dans le monde du Jazz, regroupant les communes de Camblanes, Cénac, Langoiran, Latresne et Quinsac fête ses 10 ans cette année.





La vocation de Jazz 360 est de faire découvrir le jazz et des musiques actuelles qui se créent et se composent aujourd'hui, toutes esthétiques et tous styles confondus, 360 oblige.

Cette année, sous l'impulsion de S. Murard et de la Commission Vie associative-culture, Saint-Caprais a intégré le festival.

Toute la logistique technique nécessaire à la réussite du spectacle a été mise à disposition des artistes.

Le 5 juin, notre commune a fait l'ouverture du Festival avec 2 spectacles de qualité, qui ont époustouflé le public venu nombreux : tout d'abord, le concert des écoles de musique de la CdC et ensuite le Jazz band "Docteur Nietzsche fait son grand huit", un groupe de 8 musiciens girondins qui compose et joue sa propre musique.

Vie associative - Culture

Scène d'été le 31 août : au spectacle ce soir...

Après tous les spectacles programmés en juin (festival entre 2 rêves, Jazz 360, fête de la musique...) la commission vous concocte encore un rendez-vous culturel le 31 août.

Un nouveau spectacle, d'une grande qualité, dans le cadre des Scènes d'été, festival en partie financé par le Conseil départemental.

Collectif Cliffhanger, vous présente donc son spectacle "Cartable". Du théâtre drôle et émouvant pour un moment de pur bonheur! "Seule-en Scène", la comédienne Gloria Da Queija nous plonge dans le quotidien d'une enseignante pleine de bonne volonté et de ses élèves, tous si différents et attachants. Tel un caméléon, l'artiste interprète tous les personnages : la maîtresse, les enfants, les collègues, l'inspecteur...



Réservez votre soirée! Gratuit, sur réservation à la mairie

> Samedi 31 août - 20h Salle J.P. Coriial







Depuis 20 ans, notre commune est jumelée avec Carvoeira, une ville Portugaise située à quelques encablures de Lisbonne.

Entre les Portugais et les Saint-Capraisiens, c'est une histoire ancienne, une histoire de 20 ans, une histoire d'amitié.

Notre commune est très sensible à l'histoire du Portugal, ce pays quelque peu devenu, par cette amitié de longue date, notre frère en Europe.

Avant d'être une évolution, le 25 avril est une révolution! Le 25 avril 1974, les Portugais tournaient la page de 48

Fêtes et cérémonies

Jumelage : Commémoration de la fête des oeillets

Le 25 avril dernier, une cérémonie était organisée par la municipalité pour célébrer une fête primordiale dans l'histoire du Portugal.

ans d'une dictature dirigée par Antonio Oliveira Salazar jusqu'en 1968, puis par Marcelo Caetano jusqu'à la chute du régime.

La Révolution des Oeillets a été pour tous les peuples non seulement un événement politique considérable, mais elle a été vécue par des millions de gens comme une immense émotion, celle d'une formidable joie partagée avec un peuple qui se libère.

Ce triomphe se produit en quelques heures et presque sans effusion de sang. Si la redoutable police, la PIDE, n'a pas craint d'ouvrir le feu sur la population, faisant quatre morts et 45 blessés, le MFA (Mouvement des Forces Armées), lui, n'a pas tiré un seul coup de feu. Au bout des canons et au bout des fusils, un œillet rouge!

Dès le lendemain, le journal parisien "le Monde", sort en première page : "La révolution des œillets triomphe au Portugal"!

44 ans après, en ce 25 avril 2019 devant la stèle de la place des Jumelages de Saint-Caprais de Bordeaux, le souvenir de cette émotion fraternelle, vécue et ressentie par certains, est toujours aussi vif.

Après le discours de Christian Boneta, Maire de Saint-Caprais, et de Valdemar Felix, représentant de la communauté portugaise du grand Sud-Ouest, et en présence des coprésidents Nadine Juge et Bernard Maupomé, des oeillets ont symboliquement été plantés.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif servi à la mairie, l'occasion de poursuivre les échanges.

Commémoration du 8 mai



Le mercredi 8 mai 2019, Saint-Caprais de Bordeaux célébrait le 74e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Elus, Anciens Combattants et administrés se sont retrouvés à 10h30 au Monument aux Morts, autour du Colonel Letrange, pour la cérémonie protocolaire.

Lecture du message de la Secrétaire d'Etat aux Armées par M. le Maire, dépôt de la gerbe suivie d'un appel aux Morts et d'un recueillement avec, pour finir, une magnifique Marseillaise orchestrée par Musicaprais.

Une très belle manifestation du souvenir et du devoir de mémoire.

A cette occasion, Denis Duet a été décoré de la Croix du Combattant.

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

PDF Creator Trial

Réservez d'ores et déjà votre journée!



Dossier <<< Mai : mois de l'environnement



Mai, mois de l'environnement à Saint-Caprais

L'une des priorités de la municipalité est de sensibiliser la population à la préservation de la planète. Une prise de conscience qui doit être collective.

C'est pourquoi au mois de mai, la commission culture, en partenariat avec la médiathèque et l'aide financière du CCAS, a mené des actions axées sur l'environnement et l'urgence de sa préservation. En montrant l'exemple, les élus espèrent changer les mentalités et les comportements au delà du mois de mai.

Un programme complet et varié, tout au long duquel Saint-Caprais était centré sur l'environnement.

Des expositions et des ateliers

Durant tout le mois, une exposition de photos réalisées par Yann Arthus Bertrand était visible à la médiathèque. Cette dernière avait pour thème "L'environnement et le développement durable" et avait été prêtée par le Conseil départemental.

>Une autre exposition,

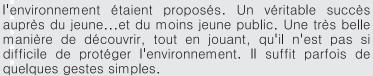
celle-ci ponctuelle, était présentée, salle Corjial avec visite guidée par un professionnel. "Les pesticides c'est pas automatique", avec son côté ludique et interactif a ravi tant les scolaires qui ont pu la visiter le vendredi 3 mai, que les autres publics qui, eux, ont pu en profiter le samedi 4 mai.



Samedi 4 mai, des animations autour de l'eau dont le but était de sensibiliser les familles aux enjeux de l'eau et à la nécessité de son économie, était proposées à la médiathèque par l'association CESEALI

Espace info-économie de l'eau, atelier "Le goût de l'eau" et "Fleur en danger", ont interpellé le public.

Samedi 11 mai, toujours à la médiathèque, des jeux de société sur le thème de



Suite à l'atelier animé par Isabelle Fontaine de l'association "Les petites mains", les enfants ont réalisé des constructions pour habiller les arbres.

Nous vous proposons maintenant de les découvrir au

travers d'une balade contée écrite par les enfants de l'association.

Le plan et toutes les informations sur cette balade sont à votre disposition à la Médiathèque.

Bonne promenade et jolie évasion en perspective.



Du cinéma et du spectacle



Deux soirées spectacle étaient offertes par la .

- > Une soirée cinéma avec la projection du film "Demain", de Cyril Dion et Mélanie Laurent. Un documentaire écologique plein d'espoir et de solutions, qui a fait plus d' 1 million d'entrées et reçu un César.
- > Une représentation théâtrale d'un conte écologique et musical intitulé "Miss Terre" joué par la compagnie Betty Blues : 150 personnes présentes dans le public... une véritable ovation pour les artistes.

Un grand concours de dessins

La municipalité, avec la précieuse participation de la médiathèque avait organisé un grand concours de dessins. Un appel à l'ensemble de la population et des écoles avait été fait.

A la clé, le bonheur de voir son "oeuvre" apposée sur l'éco-cup de la commune. Le choix n'a pas été aisé car les participants n'ont pas été avares de dextérité et de créativité.

Le premier prix est donc revenu à Manon Hebert en classe de ce2 qui lui a été remis lors de la cérémonie d'ouverture du mois de mai, par Sébastien Murard, adjoint à la vie associative et la culture ainsi que par Laëtitia Lemoigne notre médiathècaire.

Saint-Caprais de Bordeaux possède maintenant SON eco-cup. Fini l'utilisation des verres en plastique lors des manifestations communales. Découvrez ce dessin en fond des pages 2 et 3 de ce BCI. Bravo Manon !!!



Un grand nettoyage de la commune

Les Saint-Capraisiens étaient appelés à participer à un grand nettoyage de la commune le dimanche 19 mai. Une trentaine de personnes étaient présentes et ont endossé bottes, gants et gilets jaunes pour récolter les détritus logés dans les fossés, trottoirs et caniveaux.

Malgré le nettoyage régulier des agents municipaux, en 2 heures, de la Mairie au Gymnase en passant par les écoles, ce ne sont pas moins de 15 sacs de déchets et 10 bouteilles remplies de mégots de cigarettes qui ont été ramassés.

A bon entendeur...



Un chantier de jeunes inbernationaux en partenariat avec Concordia

Un chantier Concordia avec de jeunes volontaires internationaux a été mis en place du 6 au 22 juin.

6 jeunes de plusieurs nationalités étaient encadrés par Camille et Audrey: Patrick, belge, Maxime, Alice et Dorine, français, Sergio, italien, et Mégan, danoise.

Plusieurs missions, destinées à divers publics, leur étaient confiées :

Aménagement des jardins partagés : pose d'une clôture, fabrication d'un composteur,

Animation de plusieurs temps méridiens à l'école élémentaire, très appréciés par nos petits écoliers. Ils ont également

participé au débat sur l'Europe et l'environnement,

Animation d'ateliers de confection de meubles de jardin en palettes destinés à la commune.

La population était conviée à venir partager ces ateliers afin de prendre conseils et techniques pour pouvoir réaliser, à leur tour, ce genre de mobilier très tendance.

Ces réalisations installées aux jardins partagés, derrière la médiathèque et à la salle J.P. Corjial, permettront à la population d'avoir des lieux de détente et de rassemblement.

Des petits coussins seront achetés pour agrémenter ce mobilier urbain.









Un nouvel agent immobilier

Un nouveau professionnel s'est installé depuis peu sur notre commune.

Donatien Van Puyvelde, professeur depuis 5 ans au Saint-Caprais Tennis Club, change aujourd'hui sa casquette professionnelle pour devenir agent immoblier mandataire pour le réseau I@D France sur notre village et ses alentours.

Donatien possède déjà très une bonne connaissance de son nouveau métier.

Vous chercher à vendre ou à acheter un bien, vous pouvez le contacter au 07.60.11.01.56 ou donatien.van-puyvelde@iadfrance.fr

Associations : des formations gratuites pour les bénévoles

Comme tous les ans, le Conseil départemental élabore avec les territoires un programme de formation pour les bénévoles des associations. Une occasion de partager des savoirfaire et de soutenir les associations dans leur engagement.

Ces temps d'échanges sont ouverts aux bénévoles et membres d'associations. Ils permettent de

FORMATIONS

renforcer les pratiques, d'élargir les compétences, et de partager des expériences.

56 rendez-vous sont prévus en 2019, 34 thèmes abordés sous forme d'ateliers pratiques (10 participants) ou de modules plus théoriques (15 participants).

5 grands thèmes:

- la vie de mon association : sa création, son fonctionnement et son évolution,
- le décryptage financier : ressources, comptabilité, fiscalité,

- les financements européens gestion et obligations,
- la fonction d'employeur : gestion et obligations,
- les clés d'une communication réussie : méthode et outils.

<u>Informations utiles:</u>

Centre Départemental de Ressources de la Vie Associative, 05.56.00.99.00, cdrva@gironde.fr

Télécharger la brochure et le calendrier des formations et pré-inscriptions sur gironde.fr/benevoles

Nuisances sonores, respectez vos voisins!

Avec les beaux jours, le bal des tondeuses a débuté et, avec elles, les tailles-haies, les tronçonneuses, les débroussailleuses et autres outils thermiques bruyants. Les bricoleurs ne sont pas en reste avec leurs perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres outils.

L'arrêté préfectoral fixe les heures où il est possible pour les particuliers de faire des travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une nuisance pour le voisinage :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour les travaux exercés par des professionnels, les jours ouvrables et le samedi de 7h à 20h.

Les agriculteurs, en période de récolte seulement, peuvent utiliser les engins de récolte et de transports, qui pourraient causer une gêne, du lundi au samedi de 5h à 23h et les dimanches et jours fériés de 7h à 20h, tout en limitant l'impact sonore à l'égard de la population.



il faut garder en tête cependant que l'on doit éviter ce que l'on appelle le "trouble anormal de voisinage" qu'il soit sonore, olfactif ou visuel ainsi que le tapage nocturne... l'idée étant de respecter ses voisins!

Un peu de sport dans la Plaine Bernardin?

Peut-être ne le savez-vous pas mais il y a, à Saint-Caprais de Bordeauxx, un parcours sportif.

Ce dernier se trouve Plaine Bernardin, en contrebas du parking de l'école élémentaire et compte 10 agrés que l'on peut pratiquer à des niveaux différents. Il y a même des adaptations pour les enfants. Des espaces de pique-nique sont également aménagés. Des panneaux d'explications et de consignes sont apposés près des structures.







N'hésitez-pas, pendant cette belle période estivale qui s'annonce, à profiter de cet espace pour venir faire du sport ou pratiquer le farniente.



Une matinée autour des jeux écolos

Samedi 11 mai, dans le cadre du mois de l'environnement à Saint-Caprais de Bordeaux, la médiathèque avait axé son rendez-vous mensuel, "on joue à la médiathèque" autour de la protection de la nature.

Une très bonne ambiance en cette belle matinée où tout le monde s'est attablé autour de jeux consacrés à l'environnement.

Si les plus jeunes s'évertuaient à faire des mémos sur les feuilles et les légumes, les autres enfants ont joué ensemble pour résoudre une multitude d'énigmes ou encore, remporter des défis.

Quant aux adultes, avec leur éternelle âme d'enfant, leur attention s'est particulièrement portée sur le jeu "Auto écolo", un jeu de l'oie écolo...

Un moment de partage pour sensibiliser, de façon ludique, à la nécessité de protéger notre planète.

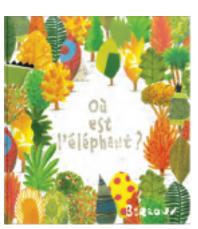
La sélection spéciale "environnement"



"Demain entre tes mains" album jeunesse

Un livre qui invite à comprendre, à travers des récits, que la planète est confrontée à de nombreux dangers.

Et chacun peut participer à préserver le monde et construire celui de demain.



DEMAIN

THE PORT OF STREET

"Demain": DVD
C. Dion et M. Laurent ont
enquêté dans 10 pays et
rencontré les pionniers
qui réinventent
l'agriculture, l'énergie,
l'économie, la
démocratie et
l'éducation.
Découvrez ces initiatives
positives et concrètes
qui fonctionnent déjà et
imaginez ce que pourrait
être le monde de
demain.



"Famille en transition écologique" : Guide Quel est le véritable impact de notre mode de vie sur l'environnement ? Comment le mesurer ? Et surtout : quels changements opérer dans notre vie de tous les jours si l'on veut préserver la planète ? Suivez ce livre, à la fois manifeste et guide pratique.





"Palettes, faites vos meubles".
Guide du bricoleur.
20 créations chics et originales avec

20 creations chics et originales avec pas à pas plans et conseils techniques, qui s'inscrivent dans la mouvance du recyclage et de "l'écoconcept".

Les bébés lecteurs en vacances



Comme leurs aînés, leurs parents et leurs nounous, les bébés lecteurs partent en vacances pendant tout l'été.

L'atelier "P'tit bout lit tout" reprendra mi-septembre, pour de bons moments de lecture...

Horaires d'été du 8 juillet au 31 août :

Lundi et mardi 14h-18h, Mercredi 10h-18h et vendredi : 10h-12h et 14h-18h **Informations** : 05.57.97.94.17 ou mail : mediathegue.stcapraisdebx@gmail.com

Pendant les vacances, ouverture toute la journée, le mercredi, avec espace pique-nique !!

Gym Attitude - Cécile Soulard: 06.30.68.36.16 associationgymattitude@gmail.com

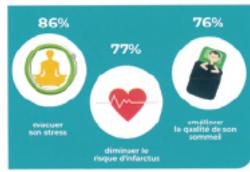
Un constat national : de plus en plus de temps consacré au sport!

Le printemps est bien installé! L'heure d'enfiler sa tenue et d'aller se dépenser, si ça n'avait pas été fait

L'heure aussi de la 8ème édition du Baromètre Sport Santé de la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gym Volontaire), qui, comme le retour de la douceur du soleil, nous annonce une bonne nouvelle : les français accordent de plus en plus de temps à la pratique d'une activité physique avec une moyenne de 3h36 par semaine en 2018, soit 18 minutes de plus qu'en

Les bénéfices reconnus :

57 % des français consacrent ainsi au moins une heure à une activité physique par semaine.



En 6 ans, la part pratiquant une activité physique a augmenté de 8%. Si les français sont aussi assidus à rendez-vous sportifs hebdomadaires, c'est parce qu'ils leur attribuent de nombreux bienfaits, parmi lesquels évacuer le stress, diminuer le risque d'infarctus, améliorer la qualité du sommeil.

Il existe aujourd'hui une réelle prise de conscience des problèmes de santé liés à la sédentarité et à l'inactivité physique.

Ce que vous propose Gym Attitude

Gym Attitude, affiliée à la FFEPGV. sensible au bien-être de tous, s'évertue à multiplier des activités qui pourront répondre aux besoins ou envies de chacun.

Le Pilates : si elle est à la portée de tous, la méthode Pilates est loin de n'être qu'une activité réservée aux seniors. Adaptée également diverses pathologies amélioration de la posture, ventre plat, silhouette harmonieuse, diminution des maux de dos, bien-être psychologique, le Pilates, renforcement musculaire à la fois doux mais exigeant, permet de se reconnecter avec son corps.

Le renforcement musculaire : C'est un programme d'entraînement visant à travailler spécifiquement une chaîne musculaire pour améliorer son efficacité. Un domaine très vaste qui englobe les exercices avec charge libre ou poids du corps.

Praticable à tout âge, il est un moyen simple de rester en bonne santé

Le circuit training : Le circuit training consiste en la réalisation de plusieurs exercices, l'un après l'autre, sans ou avec petites pauses entre eux. Pour certaines répétitions, un spécifique pour chaque exercice peut être stipulé. Le circuit se termine lorsque tous les exercices ont été effectués.

Ce type d'entraînement va générer une augmentation du métabolisme, aidant notre corps à brûler les graisses de manière efficace.

step: C'est un programme d'entraînement faisant

principalement qualités aux d'endurance aérobie coordination, basé techniquement sur déplacements. La séance consiste à apprendre et réaliser une chorégraphie en enchaînant des pas de marche sur le plateau et autour de celui-ci (mambo, demi tour...).

Bien que l'essentiel de l'effort soit focalisé sur les jambes, les bras ne doivent en aucun cas immobiles.

<u>Le LIA</u> : Le LIA, kézako ? La discipline de fitness LIA, ou Low Impact Training, est un cours cardio chorégraphié qui ne nous veut que du La séance consiste en l'apprentissage d'une chorégraphie d'une heure, à retenir d'une séance à l'autre. Il permet bel et bien de faire travailler le cardio et donc de brûler les graisses et de dépenser des calories. A compléter avec un cours de renforcement musculaire pour un effet au top!

Gym Attitude c'est surtout faire du sport de façon ludique. Gardez ces conseils en tête et essayez dès aujourd'hui!

Les séances

Lundi avec Yoann

18h - 19h : Circuit training

19h - 20h : Step Mardi avec Virginie

17h10 - 18h et 18h - 19h : Pilates

Mercredi avec Mélanie 9h - 10h : Pilates 18h -19h : Renfo musculaire

19h - 20h : LIA <mark>Jeudi avec Ludovic</mark>

20h30 - 21h30 : Pilates

Vendredi avec Virginie

12h15-13h15: Renfo musculaire







Confrérie des Goûteurs de Tricandilles – Claude Fontanet 05.56.21.37.43

Le 24 Mars 2019, la Confrérie des Goûteurs de Tricandilles a fêté son cinquième Chapitre au sein de notre commune : une confrérie qui a été créée par de joyeux lurons.

La confrérie a pour but de valoriser et défendre ce produit, venant de l'intestin grêle du porc, qui avait disparu de nos assiettes et qui est revenu au goût du jour.

Elle compte 30 membres avec un grand Maître élu en 2016, un règlement et une charte de bonne conduite

Elle rencontre d'autres Confréries situées dans la grande Aquitaine et dans tout le territoire français ainsi que dans d'autres pays (Belgique, Espagne). Elle fait aussi partie des membres de l'Ambassade de la Nouvelle Aquitaine qui statue au Conseil Français des Confréries.

Qu'est-ce qu'un chapitre pour une confrérie ?

Ce sont des assemblées régulières. Certains chapitres solennels donnent lieu à des manifestations extérieures telles que messes, processions, proclamations, etc.

Les chapitres sont fréquemment l'occasion de joyeux banquets, souvent assortis de chansons.

Ces assemblées se font en accord avec les chapitres (ou règles) de la confrérie.

Pour ce 5ème chapitre, 44 autres Confréries venant de diverses régions de la Nouvelle Aquitaine avaient répondu à notre invitation.

Après un défilé dans notre village en habits aux couleurs multicolores, ce cortège s'est dirigé vers notre adorable petite église pour une messe animée par Mr Bord. Cette cérémonie fût suivie de l'intronisation de plusieurs dignitaires.

Après ces émotions, nos 144 confrères et consœurs remontèrent la rue centrale de notre village pour rejoindre la salle des fêtes Jean Philippe Corjial où nous attendait un repas gastronomique préparé par le traiteur Claude Prévost, où bien sûr, il fut proposé la recette qui délecte nos papilles.

Le repas et la journée furent animés par Michel Arun, un musicien qui fit l'unanimité par son ambiance et sa personnalité. Une belle autre activité au sein de notre Commune de Saint Caprais de Bordeaux!



Recette Tricandilles à la plancha

Pour 2 personnes en plat ou 4 personnes à l'apéritif

400g de tricandilles 2 gousses d'ail 1/2 botte de persil 1 cuillère à soupe d'huile poivre noir sel

La recette

Couper les tripes en morceaux et les blanchir 10mn dans l'eau bouillante. Peler et piler l'ail. Ciseler le persil finement. Faire chauffer l'huile dans une poêle et y faire dorer l'ail.

Egoutter les tricandilles et les verser dans la poêle. Laisser cuire 15mn à feu vif en remuant souvent. Parsemer le persil et laisser cuire 5mn de plus.

Servir immédiatement à l'apéritif ou avec du riz aux légumes, ail persil et mousse de petit pois.





Cérémonie du 8 mai

Vous avez été nombreux à assister à la cérémonie dirigée par le Colonel Bernard Letrange et animée par Musicaprais.

Après lecture des manifestes officiels par M. le Maire et le président des ACPG-CATM, la pose de la gerbe et la minute de silence, remise de la Croix du Combattant à Denis Duet par le Colonel Letrange.

Musicaprais a clos la cérémonie par la Marseillaise.

Après le verre de l'amitié offert par la mairie, la journée s'est poursuivie à la salle des fêtes de Tabanac par le repas traditionnel.

Sortie de 4 jours en Andorre et Os de Cives du 12 au 15 mai 2019

L'effondrement de la falaise sur la route du Pas de la Case nous a rallongé le trajet en nous faisant passer par Puiescada.

De belles visites commentées par Nadine notre super guide : musées, édifices et superbes panoramas enneigés qui nous ont surpris et que nous ne connaissions pas encore malgré plusieurs précédents voyages. Merci à notre voyagiste Graziella pour

Merci à notre voyagiste Graziella pou sa très professionnelle organisation.

Reçus à Os de Civis (petite enclave espagnole) dans ce bel hôtel que la plupart d'entre nous connaissent depuis longtemps, nous avons passé des soirées animées, conviviales où les soucies pour aliers on été oubliés.

Quatre jours de complicité avec nos amis de Cavignac, à la découverte de sites exceptionnels sous la conduite de notre très attentionné chauffeur Olivier.

Assemblée générale départementale

Notre section a assisté le 13 avril à l'assemblée générale du canton de Créon à Beychac et Caillau.

Après l'accueil du président cantonal Jacky Biaujaud, et du maire, Philippe Garrigues, M. Perrache, président adjoint a tenu la réunion.

Tous les droits et devoirs de nos concitoyens ont été évoqués :

secours, aide aux camarades les plus défavorisés, devoirs des porte-drapeaux.

Rappel qu'au plan départemental, notre association possède des structures médico-sociales pour adultes handicapés : le CAT de La Réole, le foyer d'hébergement et le foyer de Monségur, deux maisons de retraite, celle des veuves à Floirac et celle de Blaye.

Tout cela est géré par l'association dont le président est Jean-Claude Etienne.

En 2018, une visite des deux centres a été organisée et les adhérents ont pu voir leur fonctionnement et leur vie.

Toute personne intéressée peut nous contacter nous la dirigerons vers les structures demandées et les personnes qualifiées à leur écoute.

Pour terminer, Jean-Marie Darmian, conseiller départemental, a dit son attachement à notre association.

A l'issue de la réunion, moment de recueillement au monument aux Morts, puis vin d'honneur offert par la municipalité.

A.S.C.J. - B. Maupomé: 05.56.21.37.81 asportive et culturelle jume la ges@gmail.com

Vivicitta: Une belle journée sportive

Le 7 avril dernier, plus de 100 personnes ont participé aux activités sportives proposées à l'occasion de la Vivicitta 2019.

Comme dans de nombreuses villes dans le monde, les participants ont pu s'adonner, entre autres, à la randonnée ou au VTT en famille.

Sur la plaine Bernardin, le mur d'escalade appelait les plus dégourdis, tandis que les plus précis s'essayaient au tir à l'arc.

ORTUGAL FRANCA

Des associations locales, dont Concordia et Boojovtt, ont aussi proposé leurs activités.

L'ASCJ en a profité pour remettre leurs diplômes de premiers secours à 8 représentants formés en octobre.

Bilan et perspectives pour l'asso des jumelages

Le 14 février, se tenait notre assemblée générale devant 77 adhérents.

L'événement marquant de 2018 a été le 20ème anniversaire du jumelage avec Carvoeira, et la venue d'une délégation portugaise à cette occasion.

De nombreuses activités ont été organisées : randonnée mensuelle, marche nordique, soirée à thème, création d'un site internet. La section sac à dos et fourchettes a reçu le label "sport et handicap pour une pratique partagée".

Une fois les bilans énoncés et votés, les projets des 3 mois à venir ont été évoqués : tournoi de foot, déplacement d'une délégation à Carvoeira, critérium cycliste.

Enfin, 2019 sera aussi l'année durant laquelle un effort sera fait afin de rajeunir les effectifs qui pourront assurer la relève dans la gestion et l'animation de l'association.

Tennis club - Laurent Jimenez: 06.62.23.38.48

www.saint-caprais-tennis-club.fr.



La salle de raquettes se concrétise

Vous l'avez certainement constaté, les travaux de la salle de raquettes



avancent à grands pas. Avec cet investissement de la CDC, notre club va pouvoir se développer d'une manière significative, d'autant que la mairie finance elle, un club house adossé à ces deux nouveaux courts de tennis couverts.

Une ambiance conviviale pourra se développer dans ce nouveau lieu tout en encourageant nos joueurs et

joueuses en compétition.

Notre club de tennis pourra se développer sereinement car nos cours, nos animations et nos tournois ne seront enfin plus tributaires de la météo.

Un vide grenier pour les sportifs

Pour la première fois notre club a organisé un vide grenier samedi 4 mai au gymnase. Ce fut une journée réussie. Exposants et visiteurs nous ont félicités pour l'organisation et l'ambiance de cette manifestation.



Actualités sportives

Championnat par équipes : 2 équipes féminines et 4 équipes masculines

étaient engagées avec pour capitaines, Elodie Jimenez, Hélène Bancelin, Donatien Van Puyvelde, Anthony Paulmier, Rémi Le Gall et Stéphane Domingue.

Notre tournoi jeunes a eu lieu du 18 mai au 1er juin.

Challenge 33 des 13 ans :

Bravo à Baptiste Murard, finaliste de ce tournoi de jeunes.



Les Chantiers de l'alphabet Michèle Cloutet: 05.56.21.35.76

Parler

Ecrire

Compter

Comprendre le **Français**

avec Les "Chantiers de l'alphabet".

Renseignements à la mairie ou auprès de Michèle Cloutet.

Boojovtt -Tania Couty 06.08.75.50.51 asboojovtt@orange.fr

Les nouveaux maillots sont arrivés!

Comme ils sont beaux nos adhérents revêtus de leur nouvelle tenue!
Après un an de réflexion et d'obstination, Alex a réussi à satisfaire toute la tribu.

Une photo s'imposait pour immortaliser cet instant. Symbole d'appartenance, ce maillot témoigne aussi de l'unité de ce groupe, qui chaque année, s'investit à fond dans l'organisation du célèbre Trail des 1 eres Côtes!

Sachez également que, concernant le Trail, nous préparons comme il se doit pour 2020 le 25éme anniversaire! Parce que l'on peut être sportif et aimer la fête!



Espace et loisirs - Richard Fenollo: 06.07.86.00.38

Quand l'atelier adultes se déchaîne sur scène



Pour être servie, madame est servie!

Au printemps, la troupe adulte de la compagnie de théâtre "Les Planches en feu" a joué salle des Banquets "Pour être servie, madame est servie", d'Eric Beauvillain.

Cette année, la troupe s'est agrandie : 9 acteurs sur scène pour jouer cette comédie de la fin XVIIIème siècle. Cette pièce a mobilisé tous les membres de l'association mais aussi les jeunes de la troupe pour que décors, costumes, maquillages, coiffures et régie soient à la hauteur. Le public est venu nombreux. Aux deux dates initialement prévues, une troisième a dû être rajoutée afin de satisfaire à toutes les demandes de réservation.

Merci aux partenaires des Planches en feu, notamment le Lycée "Les Iris" de Lormont et la municipalité de Saint-Caprais pour leur soutien et leur présence lors des représentations.

Et déjà la troupe travaille à une nouvelle pièce, une comédie une fois encore, pour votre plus grand plaisir.



Et si vous veniez à notre rencontre ...

Si vous voulez nous connaître, faire du théâtre ou participer au fonctionnement d'une troupe amateur, venez nous rencontrer au "Forum des associations" à la rentrée de septembre ou contactez directement Richard Fenollo.



Vous pouvez aussi visiter notre blog en suivant le lien http://lesplanchesenfeu.blogspot.com/

Musicaprais - Julien Boucard: 06.24.38.74.37

Musicaprais fait son show

C'est dans une ambiance intimiste et chaleureuse que les professeurs de l'école de musique nous ont proposé le 30 mars dernier, à l'église, leur concert de printemps.

L'occasion pour nous de découvrir de magnifiques arrangements en duo ou trio dans un programme éclectique enchaînant notamment l'Ave Maria de Caccini , Fawke's the Phoenix (extrait de Harry Potter) ou encore Bohemian Rapsody de Queen!

Musicaparais participe bien-entendu aux 2 grands évènements musicaux à venir sur Saint Caprais de Bordeaux, le "Festival Jazz 360" à la salle Corjial le 5

juin dès 18h30 et la Fête de la Musique sur la place du village le samedi 22/06/2019 tout l'après-midi et en soirée.

Les cours vont bientôt arriver à leur fin et nous espérons vous retrouver nombreux (enfants et adultes) début septembre pour préparer une nouvelle année d'apprentissage musical.

N'hésitez pas à nous contacter par mail musicaprais@hotmail.com







GINKGO - Isabelle Andrebe 06.75.40.78.60

Gingko : Pour le bien être de tous

Les ateliers bien-être de GINGKO sont de plus en plus fréquentés et sont ouverts à tous, adhérents et non adhérents. Ils ont lieu le 2ème samedi de chaque mois. Le samedi 11 mai, Sophie Agoues nous a fait découvrir l'Art Thérapie à travers des travaux pratiques. Au mois de février nous avons ri et lâché prise avec le Yoga du Rire. En mars l'atelier sur les relations "Victime-Sauveur-Persécuteur" et comment s'en libérer a été très enrichissant.

A vos agendas! Le samedi 24 août, notre rendez-vous détente et bien-être se prépare avec la 5ème édition de "La Journée Bien Etre en Famille".

Afin de découvrir ce milieu du mieux être, une trentaine d'exposants de thérapies alternatives, médecines douces et naturelles viendront vous présenter sur leur stand, ou sous forme de conférences ou d'ateliers leur pratique.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous petits et grands.

Restauration sur place avec le food truck la Kaz Mobile qui nous propose sa cuisine des Caraïbes.

Nouveauté cette année! Nous avons l'honneur d'accueillir "Entre 2 notes" avec son spectacle musical "Le Petit Chaperon Groove". Et pour clôturer la journée un concert de mantras sera donné par les Satnam Sing's.

Nous vous attendons nombreux!

Toutes les infos pratiques et le programme sur notre page facebook : gingko arbre de vie.



F.C.P.E. - Orianne Dupont: 06.86.08.33.94

Année radieuse pour la FCPE

Du soleil, enfin! Après une année 2018 pluvieuse pour nos manifestations, nous nous sommes bien rattrapés en 2019. Grand soleil pour le Carnaval des Pays et douce météo pour la chasse aux oeufs. Ces événements n'en ont été que plus beaux!

Petite ombre au tableau pour 2019 : la réforme de l'école. Les enseignants ont manifesté leur mécontentement face à la loi pour une école de la confiance en faisant grève en mars, dans un souci de protéger l'école et d'éviter une gestion administrative de cette institution. La FCPE les soutient dans cette démarche.

Un engagement renforcé pour améliorer la vie des enfants de la commune.

Nous poursuivons le travail démarré en début d'année sur le bien-être de l'enfant – en février, nous avions organisé une conférence en partenariat avec l'Institut de la Parentalité de Floirac qui avait suscité beaucoup d'intérêt –, en collaborant à l'organisation de la journée des familles le 14 septembre prochain animée par la communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers (ateliers enfants, pique-nique et vide-ta-chambre). Vous pourrez retrouver l'Institut de la Parentalité le 17 septembre, à l'occasion d'une soirée-débat.

Avant cela, nous arrivons tranquillement à la fin de l'année scolaire en préparant les festivités avec les écoles élémentaire et maternelle.

Chaque année, on se dit que nous n'organiserons plus de nouveaux événements, mais les besoins et les envies se font sentir et nous répondons « présents » avec toujours la même motivation. Un engagement qui nécessite des forces vives sur lesquelles nous sommes heureux de pouvoir compter.

Merci à tous ceux qui s'engagent à nos côtés.





L' abolition des titres de noblesse

Sous la royauté, la noblesse de concession, dite héréditaire, était celle qui avait été octroyée par le souverain à une époque déterminée.

C'est en 1790, comme nous pouvons le trouver dans les registres municipaux, que ce droit va connaître quelques premières déconvenues.



Les premiers titres de noblesse ont été décernés au XIIIème siècle par Philippe III le Hardi. Seuls les nobles pouvaient être titrés mais tous ne l'étaient pas.

Les lettres d'anoblissement prenaient la forme de lettres dites patentes.

Les termes de ces lettres sont fondamentaux puisqu'ils prévoient les rèales de transmission du titre. Normalement celle-ci s'opère de mâle à mâle, par ordre primogéniture.

A l'heure de la Révolution

La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, avait mis fin à l'autorité royale. Louis XVI conservait le pouvoir exécutif mais perdait son titre de roi de France au profit de celui de roi des Français.

Cependant, bien des principes d'égalité ne furent pas appliqués dans la constitution

1790, vers une abolition

L'Assemblée constituante, dans sa séance du 19 juin 1790, compléta l'œuvre qu'elle avait commencée dans celle du 4 août 1789, supprimant la noblesse héréditaire et toutes les qualifications qui en

Cette proposition fut aussitôt appuyée notamment par La Fayette, de Noailles, Mathieu de Montmorency, et chacun d'eux se fit gloire d'en amplifier le sens et l'étendue.

"L'Assemblée Nationale décrète que la noblesse héréditaire est pour toujours abolie en France; qu'en conséquence les titres de marquis,

portaient que plusieurs familles depuis des siècles, pour reprendre les anciens noms patronymiques. Ainsi les Montmorency se seraient appelés Bouchard ; La Fayette Mothié ; Mirabeau Riquetti. Le lendemain du jour où le décret fut porté, les journalistes imprimèrent, dans le compte des séances, Riquetti l'aîné, au lieu du comte de Mirabeau. Celui-ci s'approcha, furieux, des écrivains présents à l'Assemblée, et leur dit : Avec votre Riquetti, vous avez désorienté l'Europe pendant trois iours.

"Ce mot. dit Mme de Staël, encouragea chacun à reprendre le nom de son père : il eût été bien difficile de l'empêcher sans une inquisition bien contraire principes de l'Assemblée".

Et après...

Dix-huit ans après l'abolition de l'ancienne noblesse, Bonaparte en créait une nouvelle, la noblesse d'Empire (1er mars 1808), et, six ans plus tard, la Charte les consacrait toutes les deux, chez ce même peuple qui avait déclaré n'en plus vouloir aucune.

La dernière évolution du droit des titres se fit sous la Illème République. Mac-Mahon décida le 10 mai 1875 de ne plus créer de nouveaux titres nobiliaires.

Seules les transmissions de titres continueraient de l'objet faire d'arrêtés officiels.

C'est cet état de droit qui a perduré depuis lors.

Nationale qui abolet la Moblette fereditaire et qui porte que les titres de print de due de comte morquis et autres titres - Semblables Mer divont pris par qui que le voit Mi donnés a personne données à pair le 23° join 17 go Signe louis, et plus bos, parleres guignard, et Scallier du Serand eletat

Lettres patentes du roi sur le décret de l'assemblée nationale qui abolit la noblesse héréditaire et qui porte que les titres de prince, duc, comte, marquis et autres titres semblables, ne seront pris par qui que ce soit ni donnés à personne.

Données à Paris le 23 juin 1790, signé Louis et plus bas, par le roi Guignard et scellées du

sceau de l'état

La dévastation des châteaux dans toute la France fût un prétexte valable pour supprimer la féodalité.

En cette nuit du 4 août, les députés de la Constituante supprimaient la dîme, la gabelle, le droit de chasse ainsi que tous les privilèges de l'Ancien Régime.

Ces principes furent immortalisés par la "Déclaration du droit de l'Homme et du Citoyen" : séparation des pouvoirs, liberté religieuse, égalité en mais déclaration droit. cette conservait le caractère inviolable de la propriété privé.

chevalier, écuyer, comte, vicomte, messire, prince, baron, noble, duc, et tous autres titres semblables, ne seront pris par qui que ce soit, ni donnés à personne ; qu'aucun citoyen français ne pourra prendre que le vrai nom de sa famille, qu'il ne pourra non plus porter, ni faire porter de livrée, ni avoir d'armoiries...

S'ensuivirent des discussions

Dans le nombre des propositions, Lepelletier de Saint-Fargeau avait fait celle de renoncer aux noms de terres.

François Emmanuel Guignard, comte Saint-Priest. de secrétaire d'État de la Maison du roi (c'est pour cela que sa signature est assimilée au "roi" dans la lettre patente) poste qui deviendra, un an plus tard, celui de ministre de l'Intérieur (c'est la première fois qu'un ministre est nommé ministre de l'Intérieur en France)







TRAYAUX PUBLIC - VOIERIES ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT







Les travaux, c'est notre métier!

- > Terrassements divers
- > Assainissement individuel et collecti
- > Voirie piétonne et circulable
- > Location d'engins avec chauffeur

Fort de nos anxées d'expériences, GUERIN TP répond à toutes vos demandes,

GUERIN TP: 23, route de Cambianes, 33880 Saint-Caprais de Bordeaux Email : sarl@guerintpt.com Site : www.guerin tp.fr tél : 05.35.18.46.09 / 06.13.22.32.08



Châtegut E SENS Depuis 1858 à Saint-Coprois de Bordeoux Viticulteurs Artisans Vins rouges, Clairet et blancs doux Vins issus de l'agriculture raisconnée AREA Conversion au latel AB en 2020 Du producteur au consommateur Vente directe sur rendez-vous 06 28 27 76 64

Votre publicité ici !

Contactez Virginie, Service communication

05.57.97.94.04 communication@saintcapraisdebordeaux.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Abréviations utiles

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ALSH: Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ARS : Agence Régionale de la Santé

CAUE: Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

CCAS: Centre Communal d'Actions Sociales

CDC : Communauté de Communes

CCVA: Conseil Consultatif de la Vie Associative

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

EHPAD : Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes

FDAVC : Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale

PLU: Plan Local d'Urbanisme

SIEA: Syndicat Intercommunal de l' Eau et de l'Assainissement **SDEEG**: Syndicat Départemental d' Energie Electrique de la Gironde **SEMOCTOM**: Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte

et le Traitement des Ordures Ménagères

Agenda des Manifestations

<u>Juillet</u>

Dimanche 14 > Fête du 14 juillet Organisée par la municipalité Place du village - dès 14h-



Dimanche 14 juillet Place du village

à partir de 14h

Piche à la ligne. Poneya et calèche Quada, structurea gorfiablea et tobagganapiacine (préparuz les maillots), stands de friandises, visites de mascottes. 16h : Concours «Beach volley» (dès 15 ans).

19h : Apérist effert par la municipalité Restauration sur ptace préparée par FA.S.C.J. Bel spécial ansées 80, animé par «Tropical Music» Retraits aux flumbéaux 22h30; Peu d'arutice, Plaine Remarcin

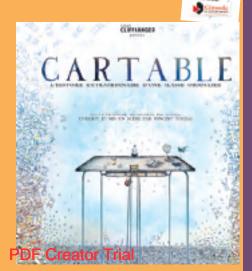


Samedi 24 > Journée Bien être en famille Organisée par Gingko Complexe sportif - 10h-19h Entrée libre.

Samedi 31

> "Critérium cycliste" Départ à 15h place du village Organisé par l'US villenavais.

> "Scènes d'été" Théâtre : le collectif Cliffhanger" présente "Cartable". 20h - Salle J.P. Corjial Gratuit sur réservation à la mairie.



Le Pêle-Mêle...



Signature de la convention avec Concordia



Le Colonel Letrange décore Denis Duet de la Croix du Combattantt



lauréats de la formation premiers secours"



Atelier créatif à la médiathèque



Petit cadeau à la maternelle pour sa participation au concours de dessin de l'éco-cup



Festival Jazz 360 à Saint-Caprais





Le Chapitre de la Confrérie : grand défilé dans le village